

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01431

Numéro SIREN : 798 814 596

Nom ou dénomination : MAFIGOP

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2021 sous le numéro de dépôt B2021/008068

MAFIGOP

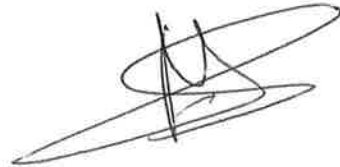
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 4 354 810 €

SIEGE SOCIAL : CHAMBOEUF (42330), ROUTE DE RIVAS, LA GRANGE

798 814 596 RCS SAINT ETIENNE

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2020

Pour copie certifiée conforme
Maxence CHABANNE -Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. CHABANNE', is written over a large, light-colored oval stamp.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAFIGOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 10 577 307 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 078 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Règles et méthodes comptables

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Pour mémoire, un abandon de compte courant de la société LAGAZEL à hauteur de 120 000€ jusqu'à retour à meilleure fortune avait été consenti au 31/12/2017. Celui-ci avait été comptabilisé en charge financière.

Au 31/12/2018, compte tenu de l'exercice bénéficiaire de la société LAGAZEL, la clause de retour à meilleure fortune a été activée. Ainsi un produit exceptionnel d'un montant de 120 000 euros avait été comptabilisé.

Au 31/12/2019, un nouvel abandon de compte courant avait été consenti à la filiale Lagazel pour un montant de 200 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune et avait été comptabilisé en charge financière.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 496		1 496
Immobilisations incorporelles		1 496		1 496
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 060 934	240 000	133 375	10 167 559
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 060 934	240 000	133 375	10 167 559
ACTIF IMMOBILISE	10 060 934	241 496	133 375	10 169 055

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHAB FONCIER 42330 CHAMBOEUF	10 000	50 055	99,99	70 005
SARL CEO 42330 CHAMBOEUF	40 000	466 394	99,99	3 307
SAS CHABANNE 42330 CHAMBOEUF	4 651 200	4 857 567	99,99	433 707
SARL A.B.I. 42330 CHAMBOEUF	20 000	129 742	100,00	3 778
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
CJ FRANCE 69190 SAINT-FONS	10 000	-109 605	50,00	41 044
SARL LAGAZEL 42330 CHAMBOEUF	125 000	-90 321	40,00	-34 164

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 668 019	8 668 019	2 241 969		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	55 000	55 000	666 779		
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		72		72
Immobilisations incorporelles		72		72
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE		72		72

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 568 535 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 444 540		1 444 540
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 302	80 302	
Autres	43 694	43 694	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 568 535	123 995	1 444 540
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	1 875
Etat - produits à recevoir	726
Total	2 601

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 354 810,00 euros décomposé en 4 354 810 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 492 955 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	30	30		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 372	43 372		
Dettes fiscales et sociales	83 981	83 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 365 573	2 365 573		
Produits constatés d'avance				
Total	2 492 955	2 492 955		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés	2 349 457			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 248 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	26 870
Banque - intérêts courus à payer	30
Interets c.c. a payer	2 191
Ch payer personnel	35 000
Charges sociales payer	15 050
Impts payer	2 903
Total	82 045

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2020
PRESTATIONS DE SERVICES	403 008
TOTAL	403 008

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Leverage (ration R1) inférieur ou égal à 2.5	
Caution pour Lagazel	150 000
Autres engagements donnés	150 000
Total	150 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Désignation de l'entreprise		SAS MAFIGOP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		La Grange 42330 CHAMBOEUF		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		79881459600010		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2020	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 496	AG	71	1 424
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	8 723 019	CV		8 723 019
		Créances rattachées à des participations	BB	1 444 540	BC		1 444 540
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	10 169 055	BK	71	10 168 983	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	80 301	BY		80 301
		Autres créances (3)	BZ	43 693	CA		43 693
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	284 327	CG		284 327	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	408 322	CK		408 322	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	CW					
	Primes de remboursement des obligations	CM					
	Ecarts de conversion actif*	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	10 577 378	1A	71	10 577 306	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS MAFIGOP		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 4 354 810)	DA	4 354 810		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	500 190		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	181 917		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 011 355		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	36 078		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	8 084 351		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	30		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 349 457		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 371		
	Dettes fiscales et sociales	DY	83 980		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	16 115		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 492 954		
	Ecarts de conversion passif*	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	10 577 306		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 492 954		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	30			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MAFIGOP										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	403 008	FH		FI	403 008		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	403 008	FK		FL	403 008		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	9 150		
	Autres produits (1) (11)							FQ	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	412 160		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS		
Variation de stock (marchandises)*							FT				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	30 911			
Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	7 461			
Salaires et traitements*							FY	216 632			
Charges sociales (10)							FZ	95 106			
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { – dotations aux amortissements* – dotations aux provisions*						GA	71		
								GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
Autres charges (12)							GE	161			
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	350 345			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	61 815		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR			
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	61 815		

Désignation de l'entreprise SAS MAFIGOP										Néant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	20 198
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	20 198
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	28 311
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	28 311
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(8 112)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	17 624
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	432 359
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	396 280
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	36 078
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)								HX	
	(9)	Dont transferts de charges								RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								RD	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5								A1	9 150
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9								A4	158
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8									
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion								28 311		
	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion									20 198	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

MAFIGOP

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 4 354 810 €

SIEGE SOCIAL : CHAMBOEUF (42330), ROUTE DE RIVAS, LA GRANGE

798 814 596 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 25 JUIN 2021

« TROISIEME RESOLUTION »

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à 36 078,46 €, de la manière suivante :

<i>– Bénéfice de l'exercice :</i>	<i>36 078,46 €</i>
<i>– Diminué de la dotation à la réserve légale :</i>	<i>- 1 803,92 €</i>
<i>– Soit un bénéfice distribuable de :</i>	<i>34 274,54 €</i>

L'assemblée générale décide en outre de prélever une somme de 365 725,46 € sur le poste « Autres Réserves » afin de porter le dividende global à : 400 000,00 €

Le dividende par action s'élèvera ainsi à 0,09 € (montant arrondi). Il sera mis en paiement dans les délais légaux.

Conformément aux dispositions des articles 243 bis et 117 quater du Code général des impôts, il est précisé qu'en matière d'impôt sur le revenu, le montant brut distribué aux associés personnes physiques est soumis, à titre d'acompte, à un prélèvement forfaitaire à la source, obligatoire et non libératoire de l'impôt, de 12,80 %, sous réserve des cas de dispense sollicitée selon les modalités prévues par l'article 242 quater du même Code.

Ce prélèvement forfaitaire s'impute sur l'impôt sur le revenu dû à raison des revenus auxquels il s'est appliqué et déterminé dans les conditions fixées au 1 de l'article 200 A du Code général des impôts. Si le prélèvement forfaitaire non libératoire est supérieur à l'impôt dû, le surplus est restitué.

A titre de dérogation aux dispositions du 1 de l'article 200 A précité, il est précisé que, sur option expresse et irrévocable du contribuable, les sommes attribuées peuvent, le cas échéant, être retenues dans l'assiette du revenu net global défini à l'article 158 du même Code.

Par ailleurs et en application des dispositions des articles L 136-7 et L 136-8 du Code de la sécurité sociale et sous réserve des dispositions de l'article L 131-6 du même Code, le montant brut des dividendes fait également l'objet d'un prélèvement à la source d'un taux global de 17,20 % au titre de la contribution sociale généralisée, de la contribution au remboursement de la dette sociale et du prélèvement de solidarité.

L'ensemble de ces prélèvements fiscaux et sociaux est versé au Trésor Public avant le 15 du mois qui suit la mise en paiement du dividende.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à chaque action à titre de dividendes pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<i>Exercices</i>	<i>Dividende par action</i>	<i>Abattement</i>
<i>31 décembre 2019</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>
<i>31 décembre 2018</i>	<i>0,057 €</i>	<i>-</i>
<i>31 décembre 2017</i>	<i>NEANT</i>	<i>NEANT</i>

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.»

**Pour extrait certifié conforme
Maxence CHABANNE– Président**



Thomas DANCER

Expert-Comptable Diplômé

Commissaire aux Comptes près de la Cour d'Appel de Lyon

S.A.S. MAFIGOP

La Grange

Route de Rivas

42330 CHAMBOEUF

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 01.01.2020 au 31.12.2020

*SARL de Commissariat Aux Comptes au capital de 12 500 €
RCS de Saint-Etienne: 434 581 898 APE : 6920Z*

*17 rue Dorian 42700 FIRMINY
Tel : 04 77 10 15 70 E-Mail : thomas.dancer@bca-cbc.com*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31.12.2020

A l'associée unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **MAFIGOP** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations et créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit à 10 167 108 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Titres de participations » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la direction opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société, à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Firminy,
Le 24 juin 2021,

Thomas DANCER
Le Commissaire aux Comptes

SARL BCA COMPTABILITE AUDIT
17 Rue Dorian
42700 FIRMINY
Tél 04 77 10 15 70
SIRET 434 581 898 00021

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 496	72	1 424	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	10 167 559		10 167 559	10 060 934
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 169 055	72	10 168 984	10 060 934
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	80 302		80 302	112 870
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	1 735		1 735	
Etat, Impôts sur les bénéfices	36 516		36 516	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 717		4 717	3 951
Autres créances	726		726	
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	284 328		284 328	448 282
Charges constatées d'avance				1 166
TOTAL ACTIF CIRCULANT	408 323		408 323	566 268
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	10 577 378	72	10 577 307	10 627 202

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 354 810	4 354 810
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	500 190	500 190
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	181 918	181 918
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 011 355	3 168 514
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	36 078	-157 159
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 084 352	8 048 273
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	30	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	30	
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 349 457	2 414 307
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 372	22 840
<i>Personnel</i>	35 000	35 000
<i>Organismes sociaux</i>	40 059	43 245
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		21 777
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	3 938	18 602
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	4 984	7 042
Dettes fiscales et sociales	83 981	125 666
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	16 115	16 115
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	2 492 955	2 578 929
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	10 577 307	10 627 202

Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	%	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	403 008	100,00	465 159	100,00	-62 151	-13,36
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	9 153	2,27	5 722	1,23	3 430	59,95
Total	412 161	102,27	470 881	101,23	-58 720	-12,47
CONSOMMATION M/S&S & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	30 912	7,67	39 541	8,50	-8 629	-21,82
Total	30 912	7,67	39 541	8,50	-8 629	-21,82
VALEUR AJOUTEE	381 249	94,60	431 341	92,73	-50 092	-11,61
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	7 461	1,85	17 873	3,84	-10 411	-58,25
Salaires et Traitements	216 633	53,75	239 099	51,40	-22 466	-9,40
Charges sociales	95 107	23,60	92 444	19,87	2 663	2,88
Amortissements et provisions	72	0,02			72	
Autres charges	161	0,04	1		160	NS
Total	319 434	79,26	349 417	75,12	-29 983	-8,58
RESULTAT D'EXPLOITATION	61 815	15,34	81 924	17,61	-20 109	-24,55
Produits financiers			1 875	0,40	-1 875	-100,00
Charges financières			202 191	43,47	-202 191	-100,00
Résultat financier			-200 316	-43,06	200 316	-100,00
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	61 815	15,34	-118 392	-25,45	180 207	-152,21
Produits exceptionnels	20 198	5,01			20 198	
Charges exceptionnelles	28 311	7,02	4 520	0,97	23 791	526,37
Résultat exceptionnel	-8 113	-2,01	-4 520	-0,97	-3 593	79,49
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	17 624	4,37	34 247	7,36	-16 623	-48,54
RESULTAT DE L'EXERCICE	36 078	8,95	-157 159	-33,79	193 237	-122,96

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS MAFIGOP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 10 577 307 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 36 078 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

■ Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 20 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Règles et méthodes comptables

A la date d'arrêté des comptes, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives susceptibles de remettre en cause le principe de continuité d'exploitation.

■ Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Pour mémoire, un abandon de compte courant de la société LAGAZEL à hauteur de 120 000€ jusqu'à retour à meilleure fortune avait été consenti au 31/12/2017. Celui ci avait été comptabilisé en charge financière.

Au 31/12/2018, compte tenu de l'exercice bénéficiaire de la société LAGAZEL, la clause de retour à meilleure fortune a été activée. Ainsi un produit exceptionnel d'un montant de 120 000 euros avait été comptabilisé.

Au 31/12/2019, un nouvel abandon de compte courant avait été consenti à la filiale Lagazel pour un montant de 200 000 €. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune et avait été comptabilisé en charge financière.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 496		1 496
Immobilisations incorporelles		1 496		1 496
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 060 934	240 000	133 375	10 167 559
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 060 934	240 000	133 375	10 167 559
ACTIF IMMOBILISE	10 060 934	241 496	133 375	10 169 055

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI CHAB FONCIER 42330 CHAMBOEUF	10 000	50 055	99,99	70 005
SARL CEO 42330 CHAMBOEUF	40 000	466 394	99,99	3 307
SAS CHABANNE 42330 CHAMBOEUF	4 651 200	4 857 567	99,99	433 707
SARL A.B.I. 42330 CHAMBOEUF	20 000	129 742	100,00	3 778
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				
CJ FRANCE 69190 SAINT-FONS	10 000	-109 605	50,00	41 044
SARL LAGAZEL 42330 CHAMBOEUF	125 000	-90 321	40,00	-34 164

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	8 668 019	8 668 019	2 335 209		
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)	55 000	55 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles		72		72
Immobilisations incorporelles		72		72
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE		72		72

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 568 535 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	1 444 540		1 444 540
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 302	80 302	
Autres	43 694	43 694	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	1 568 535	123 995	1 444 540

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	1 875
Etat - produits à recevoir	726
Total	2 601

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 354 810,00 euros décomposé en 4 354 810 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 492 955 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	30	30		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 372	43 372		
Dettes fiscales et sociales	83 981	83 981		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 365 573	2 365 573		
Produits constatés d'avance				
Total	2 492 955	2 492 955		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :

(**) Dont envers les associés 2 349 457

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 248 euros.

 Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs fact.non parvenues	26 870
Banque - intérêts courus à payer	30
Interets c.c. a payer	2 191
Ch payer personnel	35 000
Charges sociales payer	15 050
Impts payer	2 903
Total	82 045

 Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2020
PRESTATIONS DE SERVICES	403 008
TOTAL	403 008

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Levrage (ration R1) inférieur ou égal à 2.5</i>	
<i>Caution pour Lagazel</i>	150 000
Autres engagements donnés	150 000
Total	150 000

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles